

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DE L'ENTITÉ D'ESTAIMPUIS

Année scolaire 2025-2026

*Règlement d'ordre intérieur***GENERALITES**

L'extrascolaire d'Estaimpuis est un ensemble. Il dispose d'une maison principale Estaimp'Arc-en-Ciel, située au 10 grand Place à Estaimpuis ; d'une antenne BIS au sein de l'école communale de Leers-Nord et de 3 autres implantations dans les écoles communales de Néchin, Evregnies et Estaimbourg. Le tout est agréé et reconnu par l'ONE ; et fait partie du Programme de Coordination Locale de l'Enfance. L'organisation est propre et indépendante aux écoles. La maison **Estaimp' Arc-en-Ciel** (Estaimpuis) est, quant à elle, également agréée en qualité de **centre de vacances**. L'échevin en charge est **Mr Daniel Senesael**. La coordinatrice est **Mme Sandrine De Paemelaere**. Le responsable « adjoint » en charge d'Arc-en-Ciel Bis est **Mr Lorenzo Nottebaert**.

ORGANISATION & HORAIRES

Nos extrascolaires sont ouverts **du lundi au vendredi**. Les horaires d'ouverture dépendent de chaque établissement où se situe l'accueil.

- **Le soir en semaine** : Estaimp'Arc-en-Ciel (Estaimpuis) centralise les enfants des écoles suivantes :
 - Estaimpuis
 - Evregnies
 - Estaimbourg

Tandis qu'Arc-en-Ciel BIS (Leers-Nord) centralise les enfants des écoles de :

- Néchin
- Leers-Nord

- **Le mercredi après-midi & durant les vacances scolaires** : tous les enfants sont réunis à Estaimp'Arc-en-Ciel (Estaimpuis).



Nous prenons nos congés annuels du 25 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclus & du 6 juillet au 4 août 2026 inclus !

Périodes		Estaimp'Arc-en-Ciel Estaimpuis	Arc-en-Ciel BIS Leers-Nord	Estaimbourg	Néchin	Evregnies
En semaine	Matin	6h00 à 8h15	6h00-8h15	7h00-8h15	7h00-8h15	7h00-8h15
	Soir	16h15 à 19h00 * Lu, ma, je 15h30 à 19h00 * vendredi	16h00 à 19h00 * lu, ma, je 15h00 à 19h00 * vendredi	16h00 à 17h00 * lu, ma, je 15h00 à 17h00 * vendredi	15h45 à 17h00 *	15h45-17h00 *
Journée pédagogique		6h00-19h00	6h00-19h00	Pas d'accueil ! Centralisation des enfants à Estaimp'Arc-en-Ciel (Estaimpuis)		
Mercredi récréatif		12h00-19h00	Pas d'accueil ! Centralisation de tous les enfants à Estaimp'Arc-en-Ciel (Estaimpuis)			
Vacances scolaires		6h00-19h00	Pas d'accueil ! Centralisation de tous les enfants à Estaimp'Arc-en-Ciel (Estaimpuis)			

*Des études pour les enfants du cycle primaire sont organisées gratuitement dans chaque établissement scolaire.


PUBLIC

L'accueil extrascolaire est organisé pour les enfants de 2 ans et demi à 12 ans maximum, scolarisés dans nos établissements. Le centre de vacances s'adresse également aux enfants domiciliés dans l'entité durant les vacances d'été ! (Voir modalités d'inscription ci-dessous)

Conformément à notre projet d'intégration, nous accueillons, également, un maximum de 6 enfants de l'école spécialisée de la Goélette, en concertation préalable avec l'établissement !

MODALITES D'INSCRIPTION : ENTRETIEN DE 1^E CONTACT OBLIGATOIRE

Dans nos 2 centralisés : l'inscription préalable de chaque enfant est obligatoire. Pour tout nouvel enfant accueilli, un entretien de 1^e contact entre les parents et les responsables est organisé afin de présenter le fonctionnement et fournir les documents à compléter. Les documents sont à **transmettre à l'accueil uniquement, avant le 1^e jour de présence de l'enfant** ! Des permanences pour la rentrée scolaire sont prévues **en début et en fin d'année scolaire**. La réinscription pour les années suivantes est automatique. Toutefois, tout changement devra être communiqué dans une nouvelle fiche.

 **Exception** : lorsqu'un petit frère ou une petite sœur rejoint l'accueil, l'entretien n'est plus obligatoire. Toutefois, les parents sont tenus d'informer en priorité les responsables et de fournir la fiche d'inscription dûment complétée avant le 1^e jour de présence de l'enfant !

Pour l'inscription aux accueils d'Evregnies, Estaimbourg et Néchin : l'entretien n'est pas nécessaire. Seul le document est à compléter.

MODALITES DE RESERVATION DES VACANCES : FORMULAIRE A CHAQUE PERIODE

Les réservations pour les vacances scolaires se prennent à **la semaine complète** !

Le calendrier des vacances est publié sur nos réseaux. Il est affiché aux valves de chacun de nos accueils et disponible en format papier « en libre-service ». Il ne sera pas distribué dans les cartables.

Les formulaires d'inscription seront disponibles auprès des accueillant(e)s et téléchargeables sur notre site, **au même moment & à la date indiquée sur le calendrier**. Les modalités principales et notre potentiel d'accueil y seront rappelés. L'adresse unique de réception des dossiers vacances est Estaimp'Arc-en-Ciel (Estaimpuis). Les inscriptions sont traitées par ordre chronologique de réception.

Dans les jours suivants, un accusé vous sera transmis par mail, **sous réserve de places disponibles** ! Une fois ce mail reçu, vous devrez valider vous-même votre réservation sur QS à **la date limite indiquée** !


Comment valider votre réservation sur QS ?

- Veillez à avoir un encours suffisant sur votre application QS (+ factures en ordre de paiement)
- Ouvrez l'onglet "Activités"
- Cliquez sur "Réservation d'activités scolaires et parascolaires"
- Sélectionnez le nom de votre enfant et la période de vacances (semaines)
- Cochez le **premier jour de la semaine** : la semaine complète sera déduite de votre encours
- Finalisez bien l'inscription !

RESERVATION POUR LES JOURNEES PEDAGOGIQUES : VIA QS DIRECTEMENT

Les dates des conférences pédagogiques sont transmises par l'école de votre enfant. Nous en ferons un bref rappel sur nos réseaux.

Vous devrez réserver la journée directement sur QS au plus tard **8 jours ouvrables avant la date en question**. L'accueil ouvrira à partir de 6 enfants min. jusqu'à 48 enfants max. ! L'accueil se déroule à Estaimp'Arc-en-Ciel pour les écoles d'Evregnies, Estaimbourg, Néchin et Estaimpuis. L'accueil se déroule à Arc-en-Ciel BIS pour l'école de Leers-Nord.

 **Lors des réunions plénières de l'école d'Estaimpuis**, l'étude est supprimée. L'accueil des primaires se fera uniquement sur réservation selon les mêmes modalités qu'une conférence pédagogique. L'accueil des maternelles s'organise comme d'habitude.

PROJET D'ACCUEIL

Tout accueil **extrascolaire** a pour mission de « compléter » la journée d'école. Il n'y a, donc, pas d'interruption entre la journée d'école et la journée d'accueil. **Notre priorité reste avant tout, le bien-être des enfants.** On ne parle plus de « garderie » mais bel et bien, d'**ACCUEIL**. Tout **centre de vacances** a pour mission de favoriser la vie ensemble et l'esprit vacances.

ENCADREMENT


Les enfants sont placés sous la responsabilité de personnes compétentes et qualifiées : accueillant(e)s, éducateurs, puéricultrices, aide-maternelles, agents d'éducation...

REPARTITION DES GROUPES

- **Dans nos accueils centralisés (Arc-en-Ciel & Arc-en-Ciel BIS) :** les enfants sont répartis selon leur âge. Chaque groupe dispose de son propre environnement.
- **Dans nos accueils d'Evregnies, Néchin et Estaimbourg :** les enfants sont regroupés.

REGLES DE VIE DES ENFANTS

L'extrascolaire et le centre de vacances sont des lieux « récréatifs » pour les enfants. La notion du « temps libre » y est omniprésente. Les enfants ont le choix : des activités, des jeux... & la liberté d'occuper leur temps en toute autonomie. Nos accueils n'en demeurent pas moins des lieux avec des règles, des limites & des rituels, comme dans toute autre collectivité. En cas de « transgression », nous invitons l'enfant à se calmer & à y réfléchir. Nous en discutons avec les familles lorsque cela nous semble nécessaire. Les comportements positifs sont valorisés autant que possible ! 😊

 *En cas de comportement jugé « excessif » de la part d'un enfant ou d'un parent :* manque de respect, violence, harcèlement... La coordinatrice peut interpellé le PO. Des mesures radicales peuvent être prises selon les faits.

PROJET D'ANIMATION

Nous proposons des projets d'animation aux enfants. Un thème par mois est choisi et sert de fil conducteur à l'ensemble de nos accueils. Le calendrier des thèmes est disponible sur nos différents canaux d'information.

- **Le matin ou le soir :** chaque accueil organise sa propre petite routine. L'accueillant(e) peut proposer de petites activités manuelles, des ateliers créatifs, jeux de société, entreprendre la lecture d'une histoire... ou tout simplement de permettre à l'enfant de s'amuser librement.

 *Conformément au décret ATL, le suivi des devoirs n'est pas imposé en extrascolaire !*

- **Le mercredi :** nous reprenons les enfants directement à l'école. Une fois le temps de repas passé, place aux activités ! Psychomotricité & sieste pour les tout-petits, ateliers créatifs culinaires, ludothèque, piscine & animations sportives... Tout un programme !

 *Afin de ne pas perturber la sieste des tout-petits et les activités, il vous sera demandé de ne pas revenir chercher votre enfants **entre 13h30 et 16h00.****

- **Les vacances :** il existe un projet d'accueil et un règlement propre au centre de vacances. Vous les retrouverez sur notre site. Vous êtes tenus d'en prendre connaissance. Nous transmettons les plannings d'animation via Facebook pour chaque période ! Les vacances se déroulent principalement au sein de l'école communale d'Estaimpuis. Vous serez tenus de déposer votre enfant au plus tard à 9h00 et de revenir le chercher au plus tôt à 16h00.*

***Sauf motif médical ou impérieux. Vous serez tenus de nous en informer au préalable afin que nous puissions nous organiser. Un justificatif vous sera alors demandé !*

ARRIVEE ET DEPART DES ENFANTS : QR CODE = OBLIGATOIRE EN EXTRASCOLAIRE

Chaque matin et chaque soir, vous devrez présenter le QR code de votre enfant aux accueillant(e)s. Vous retrouverez ce QR code sur votre application QS. En cas de besoin, une carte peut être fournie au prix de 2€. Les demandes de cartes doivent être introduites auprès de Mme Sandrine ou de Mr Lorenzo, uniquement par mail. Le QR code sert à comptabiliser les heures de présence de votre enfant en extrascolaire. *Le QR code n'est pas nécessaire en période de vacances et de conférence pédagogique.*

Le matin, il vous sera demandé d'accompagner votre enfant et de vous **assurer** qu'il soit bien pris en charge par un(e) accueillant(e). Pour des raisons de sécurité, il n'est pas autorisé de déposer ou reprendre un enfant dans les rangs. Les enfants peuvent être confiés ou récupérés une fois le rang arrivé à destination.

Le soir, nous n'autorisons pas un enfant à rentrer seul au domicile, **quel que soit son âge & quelle que soit la distance à parcourir** ! Toute personne amenée à venir chercher votre enfant devra être **majeure** ! Vous serez priés de nous en tenir informés ! Une photocopie de la carte d'identité vous sera réclamée.

TEMPS DE REPAS

L'accueil veille à l'équilibre alimentaire de votre enfant ! Afin d'assurer une organisation commune :

- **Le soir** : nos accueils fournissent le goûter à chaque enfant fréquentant l'accueil.
- **Le mercredi** : vous devrez commander le « repas complet » sur QS jusqu'à **8h30 au plus tard le jour même** ! Notre forfait inclut le déplacement (bus ou rang) ainsi que la prise en charge de votre enfant sur le temps du midi. Les repas se déroulent au sein des réfectoires de l'école communale d'Estaimpuis. Tout enfant présent le mercredi **entre 12h00 et 13h30** devra partager le repas avec nous ! Les enfants non-repris à l'heure seront par conséquent, facturés.
- **En période de vacances** : la collation, le **repas complet** et le goûter sont prévus. En cas de sorties financées par notre ASBL, nous vous demanderons de prévoir le pique-nique à emporter dans un sac isotherme ! Nous n'appliquons pas de réduction de tarif dans ce cas !
- **En conférence pédagogique** : la collation, le **pique-nique (livré)** et le goûter sont prévus.

Pour des raisons organisationnelles & sanitaires, les pique-niques et collations de la maison ne sont pas autorisés ! Toute allergie ou régime alimentaire spécifique devra nous être communiqué au moyen d'une attestation médicale. Dans ces 2 cas, des alternatives pourront être étudiées avec les responsables. Vous retrouverez nos menus & la liste des allergènes sur nos réseaux.



TEMPS DE SOINS : FICHE DE SANTE = OBLIGATOIRE

Soyez vigilants au moment de compléter la fiche de santé de votre enfant !

- **Par principe** : nous pouvons assurer le suivi d'un traitement **uniquement sur base d'une prescription originale d'un médecin** ! Tout médicament sera administré par la bouche et non sous forme de suppositoire. Nous ne pratiquons pas de soins infirmiers !



*Exception : en cas de fièvre supérieure à 38.5° OU d'extrême douleur, nous serons **dans l'obligation** de délivrer du paracétamol.**

- **En cas de malaise ou d'accident** qui survient à l'accueil, nous sommes en mesure d'effectuer les premiers soins et de soigner les petits bobos. Nous vous informerons en temps voulu. Les soins donnés sont transcrits au cahier de communication.
- **En cas de maladie contagieuse** ou d'état ne permettant pas de participer aux activités proposées, votre enfant devra rester à la maison.
- **En cas d'urgence** : notre priorité sera l'enfant ! Nous contacterons immédiatement les premiers secours. Nous vous tiendrons informés une fois les premiers soins appliqués. Votre autorisation est requise sur la fiche de santé.* La déclaration d'accident sera complétée ultérieurement.

***Sans accord de votre part, vous devrez être en mesure de vous présenter dans les 15 min. qui suivent notre appel !*

L'APPRENTISSAGE DE LA PROPRETE : TOUT-PETITS ☺

Nous vous rappelons que l'apprentissage de la propreté se fait à la maison. Le rythme de l'enfant peut être différent en groupe. Il est donc souhaitable de prévoir des couches et des affaires de rechange dans son petit sac.

DEPLACEMENTS : BUS = RESERVATION SUR QS

Par principe, les transports extrascolaires sont, **exclusivement réservés aux enfants qui fréquentent nos accueils centralisés** et font partie intégrante de la prise en charge de votre enfant ! Les itinéraires relèvent de la responsabilité de l'ASBL « Le Progrès ».

- **Le soir** : les enfants de Néchin sont déposés à Arc-en-Ciel BIS aux environs de 16h30. Les enfants d'Estaimbourg et Evregnies sont déposés à Estaimp'Arc-en-Ciel entre 16h45 et 17h00.*
- **Le mercredi midi** : nous reprenons les enfants en fonction de la fin des cours propre à chaque établissement. Les enfants de Leers-Nord sont repris les 1^{er} et arrivent vers 11h40. Les enfants de Néchin, Evregnies et Estaimbourg viennent ensuite, entre 12h10 et 12h30.*

***Tout déplacement en bus ne peut excéder 30 minutes !*

Comment réserver ?

- Vous devrez réserver le transport vers nos accueils centralisés sur QS, dans l'onglet « Bus extrascolaire soir » **jusqu'au matin même, 9h30 au plus tard !**
- Votre encours (€) nécessitera un minimum de 0.10€ par réservation ! Ces 0.10€ vous seront restitués au moment de la facture.
- Le mercredi **midi**, la réservation du bus n'est pas nécessaire.




En cas d'oubli ou de changement de dernière minute, nous vous invitons à contacter les responsables au plus vite ! Dans le cas contraire, vous devrez vous organiser pour revenir chercher votre enfant vous-même à l'accueil de son école pour 17h00 au plus tard, heure de fermeture !

ASSURANCE & EFFETS PERSONNELS

L'ensemble de l'extrascolaire est assuré auprès de la compagnie « **Ethias** ». Notre assurance couvre les accidents « **corporels** » des enfants durant leurs activités et sur le trajet qui mène à la structure. Tout dégât matériel devra être pris en charge par votre assurance familiale. Les objets de valeur, l'argent de poche, les GSM et les jouets de la maison (en dehors du doudou)... ne sont pas autorisés dans nos accueils. Dans toute collectivité, il est fréquent qu'un enfant oublie ou égare un vêtement. Il vous appartient de veiller à ce que votre enfant reparte avec ses affaires. Des paniers contenant les effets retrouvés sont disposés à l'entrée de nos accueils.


Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, échange, dégradation ou vol.

 Nous vous invitons à apposer des étiquettes nominatives sur chaque effet appartenant à votre enfant ! ☺

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de nos actions, des photos et/ou des vidéos peuvent être réalisées pour illustrer nos activités. Les supports de diffusions sont les réseaux sociaux, notre site, la presse locale ou encore des éventuels rapports d'activités ou projets pédagogiques. Conformément au règlement RGPD, votre autorisation est demandée sur le dossier d'inscription de votre enfant. Ce consentement peut être retiré, modifié ou précisé à tout moment par simple demande écrite. L'absence de consentement implique qu'aucune image identifiable de votre enfant ne soit utilisée.

PARTICIPATION FINANCIERE : ANNEE SCOLAIRE 25-26*

Périodes		Coûts	
 Quick School Suite \$ <small>Flag 2000</small>			
Tarif unique en semaine scolaire pour <u>tous</u> les accueils	Matin & soir	0,35€ Le 1/4 d'heure entamé (soit 1,40€ l'heure)	50% * *A partir du 3è enfant qui fréquente l'accueil au même moment !
Tarif du mercredi à Estaimp'Arc-en-ciel	De 12h00 à 13h30	3,83€ Prise en charge, déplacement & repas maternel	Pas de réduction sur les repas !
		4.15€ Prise en charge, déplacement & repas primaire	
	De 13h30 à 19h00* *Uniquement pour les enfants ayant été repris dès la fin des cours !	5.43€ Après-midi récréative & goûter inclus	50% * *A partir du 3è enfant qui fréquente l'accueil au même moment !
Tarif des journées pédagogiques	A la journée complète!	11,72 € Prise en charge, collation, pique-nique & goûter inclus	7,94€ * *A partir du 3è enfant qui fréquente l'accueil au même moment !
Tarif des vacances scolaires	A la semaine complète uniquement !	12,84€ la journée d'accueil, collation, repas & goûter inclus	8,54€ * *A partir du 3è enfant qui fréquente l'accueil au même moment !

* Les tarifs subissent une indexation en début d'année scolaire !

MODALITES DE PAIEMENT : QS

- L'ASBL « Le PROGRES » est notre siège administratif. La présidente est Mme **Florence Lutun** et la gestionnaire est Mme **Chantal Delangre**. Nous déléguons notre comptabilité et notre facturation à L'ASBL « IMPACT ».
- Le paiement de l'ensemble de nos services est traité via l'application QUICK SCHOOL, tout comme dans les établissements scolaires. Son usage est **OBLIGATOIRE** !
- Vous devrez télécharger l'application (version Suite) sur votre smartphone et entrer votre LOGIN & votre MOT DE PASSE. Ils vous seront envoyés par les gestionnaires, une fois l'inscription de votre enfant faite. Pour cela, votre adresse mail est indispensable !
- Vous devrez, ensuite, approvisionner votre encours sur le compte de l'ASBL « Le PROGRES » : **BE05 3631 6294 4175** - suivi de votre communication structurée. **Attention !** Votre versement ne sera visible que **dans les 72h00 minimum** ! Vous devrez toujours veiller à ce que solde soit suffisant afin de pouvoir réserver les différents services payants (repas, conférences pédagogiques, vacances, heures extrascolaires...). A tout moment, vous pouvez consulter le montant restant de votre encours en cliquant sur le LOGO « **tirelire** ».

QS est une application et demande, comme toute autre application, d'en effectuer les mises à jour ! L'intégralité du règlement QS se retrouve sur notre site ! Vous êtes tenus d'en prendre connaissance ! Pour toute question, tout problème de logistique, pour des factures séparées... Vous devrez adresser un mail à l'adresse suivante : leprogres@estaimpuis.be



ATTESTATIONS

Les demandes d'intervention de mutuelle ou du FOREM devront nous être parvenues **en version papier uniquement, en temps voulu** ! Nous ne traiterons pas les demandes de façon rétroactive. Une fois complétées, vous devrez venir les chercher sur place. Elles ne seront pas envoyées par courrier. L'attestation de déductibilité fiscale sera délivrée via QS.

PENALITES

- **Retards** : vous êtes tenus de respecter les horaires de chaque accueil. En cas de retard, vous devrez prévenir le personnel par téléphone. Au-delà des heures de fermeture (17h00 ou 19h00 selon les accueils), **des pénalités de 5€ par ¼ d'heure et par enfant**, vous seront facturées automatiquement ! Les retards répétitifs ne seront pas tolérés et seront traités par des mesures adéquates.
- **Absences (conférences et vacances)** : toute absence devra nous être signalée au plus tard à 8h15 le jour même pour pouvoir prétendre à un remboursement. Un certificat médical au nom de l'enfant vous sera alors demandé !
- **Non présentation du QR code** : l'application ne peut déterminer l'heure d'arrivée ou de départ de votre enfant. Vous serez alors facturé à partir de l'heure du commencement de l'accueil le matin ou jusqu'à l'heure de fin de l'accueil, le soir !
- **Défaut de réservation** : une pénalité de **2€** vous sera facturée si vous avez réservé inutilement, le transport ou si vous avez oublié de commander le repas du mercredi. En cas de défaut de réservation pour les réunions plénières de l'école d'Estaimpuis, cette pénalité passe à **5€**.

USAGE DE NOS RESEAUX SOCIAUX

Nos réseaux sociaux ont pour vocation d'informer et de partager les actualités relatives à nos activités. Ils sont destinés principalement aux familles et aux professionnels.

Tout ajout au profil Facebook d'Estaimp'Arc-en-Ciel devra faire l'objet d'un message sur Messenger afin de vous identifier. Toute demande d'adhésion au groupe Estaimp'Arc-en-Ciel bis devra être accompagnée d'une réponse complète au questionnaire. **A défaut, vos demandes resteront sans suite.**

Seul le personnel éducatif est habilité à publier du contenu. Nous nous réservons le droit de modifier ou supprimer tout commentaire jugé inapproprié ou irrespectueux.

RESPECT DES PERSONNES, DES ENFANTS & DES LIEUX

Vous serez tenus de respecter toutes les personnes présentes sur les lieux où se déroule l'accueil. Les litiges et le langage inadéquat n'ont pas leur place face aux enfants. En cas de souci, nous vous invitons à en faire part aux bureaux des responsables. Toute personne, sous l'emprise de l'alcool, ne sera pas autorisée à reprendre un enfant ! Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte des bâtiments (cours et les jardins compris). Il est également interdit de stationner sur nos emplacements « BUS ». Ces remarques s'appliquent également à notre personnel.

DISPOSITIONS FINALES

Le présent règlement est approuvé par le Collège Communal en date du 19/09/2025. Vous êtes tenus d'en prendre connaissance dans son ensemble et de le respecter. En choisissant nos accueils, vous adhérez à nos projets pédagogiques et à notre fonctionnement. Votre adhésion est sollicitée sur la fiche d'inscription de votre enfant.*

**Ce document peut être modifié en fonction des besoins du service, après information auprès des familles.*

COMMENT NOUS JOINDRE ?



SIEGE ADMINISTRATIF :

ASBL « Le Progrès »

4 Rue de Berne

7730 Leers-Nord

056/48.13.54 ou 056/48.20.20

@mail : leprogres@estaimpuis.be

RESPONSABLES :

Coordinatrice ATL d'Estaimpuis & extrascolaire :

Mme Sandrine De Paemelaere

0471/85.86.62 (en semaine jusque 19H00)

@mail : estaimparcenciel@estaimpuis.be

Site : atlestaimpuis.jimdofree.com

Responsable « adjoint » :

Mr Lorenzo Nottebaert (en charge d'Arc-en-Ciel BIS)

0472/34.54.57 (en semaine jusque 19H00)

@mail : lorenzo.nottebaert@estaimpuis.be

NOS IMPLANTATIONS CENTRALISEES :

- **Estaimp'Arc-en-Ciel :**
10 Grand Place
7730 Estaimpuis
056/48.40.58 (pendant les heures d'ouverture)
@mail : extrascolaire@estaimpuis.be
Profil Facebook : <http://www.facebook.com/estaimp.arcenciel>
- **Estaimp'Arc-en-Ciel BIS :** au sein de l'école communale de Leers-Nord
22 Rue des Mésanges
7730 Leers-Nord
@mail : extrascolaire@estaimpuis.be
Groupe Facebook : [Estaimp' Arc en ciel Bis](#)

NOS IMPLANTATIONS EN MILIEU SCOLAIRE :

- **Accueil d'Estaimbourg :**
1 bis Rue des Muguet
0472/34.53.91 (en semaine : de 7h00 à 8h15 & de 15h45 à 17h00)
- **Accueil d'Evregnies :**
11 Rue de Saint-Léger
0472/34.53.83 (en semaine : de 7h00 à 8h15 & de 15h45 à 17h00)
- **Accueil de Néchin :**
1 Rue de l'Ancienne Douane
0472/34.54.33 (en semaine : de 7h00 à 8h15 & de 15h45 à 17h00)